

## **Session nationale d'orientation**

**3 décembre 2006**

### **Ordre du jour :**

Propositions de thèmes d'assises.  
Présentation de la ville d'accueillant les assises.  
Proposition de thèmes pour le Printemps des prisons.

### **I- Propositions de thèmes d'Assises**

Définition des thèmes d'Assises et des prises de position.

Perspective pour choisir un thème : quel est l'intérêt du GENEPI à choisir tel thème ?

#### **La PACA présente un thème régional : la justice des mineurs**

Objectif : que le GENEPI prenne position sur ce thème.

C'est actuel : lois Perben, EPM, projet de loi « sur la prévention de la délinquance » (qui parle de répression plutôt que de prévention !).

Question du respect de l'ordonnance de 1945 (primauté de l'éducation sur la sanction), avec la rhétorique de « l'éducation par la sanction ». La particularité de traitement des mineurs est en train de disparaître, on est en train de calquer la justice des mineurs sur celle des majeurs, ce qui remet en cause les acquis de l'ordonnance de 1945.

En particulier, prendre position sur les EPM : le GENEPI doit-il intervenir dans les EPM ? (Est-il pertinent que le GENEPI intervienne aussi dans les foyers PJJ ?)

Quelle mise en œuvre pratique pour travailler sur un même thème entre plusieurs groupes ? Ils en discuteront en RCR. Contacts avec des spécialistes pendant la phase de préparation. Lecture des dossiers précédents (dossier des Assises de Montpellier en 2004, prise de position sur la prévention de la délinquance)

#### **Le groupe de Dijon présente un thème : l'évasion**

Motivations : Ce thème n'a jamais été traité au GENEPI, et est très peu abordé en général (il y a des réactions à vif lorsqu'une évasion a lieu, mais pas de travail de fond). Il est amusant à traiter. Le thème des précédentes JNP portait sur « la prison, s'en sortir » : l'évasion est un des moyens pour cela ! Traiter ce thème participe à la dénonciation du système pénitentiaire par les faits (un système entièrement tourné vers quelque chose de minoritaire).

Problématique : Il n'y a qu'une dizaine d'évasions par an. C'est un fait extrêmement minoritaire (contrairement à des phénomènes comme le suicide par exemple), et pourtant tout le système est voué à la prévention ou à la répression de l'évasion. Par exemple, les filins anti-hélicoptères, la mise en place des ERIS, etc. L'évasion est le seul moment où un surveillant peut ouvrir le feu sans légitime défense.

Qui s'évade ?

Quelles sont les conséquences des mesures de prévention et de répression de l'évasion ?

L'évasion n'est-elle pas légitime (recherche de la liberté) ?

Intervenants proposés : un architecte, le commandant des ERIS, un psychologue, un évadé (Michel Vaujour ?), un philosophe.

Question : il n'y a pas que l'évasion physique : évasion psychique (évasion par l'art, par les drogues...), évasion par le suicide...

#### **Les groupes de Fresnes, de Meaux et de Nanterre présentent deux thèmes :**

**- Humaniser la prison : n'est-ce pas un moyen détourné pour ne pas s'interroger sur le vrai rôle qu'on assigne à la prison ?**

**- L'imaginaire de la prison, la perception de la prison par la société :** représentation (hôtel ou poubelle). En particulier, quel lien entre le rap et la prison ? En particulier, étudier la nouvelle version de l'enquête *A l'ombre du savoir*. Cela permettrait de repenser nos ISP. Interrogation sur la pertinence de ce thème comme thème d'Assises : cela n'amène pas directement à débat et positionnements, cela ne permet pas forcément de faire participer les génépistes aux débats pendant les Assises ? Cela peut être un débat sur le GENEPI, dans la continuité des prises de positions déjà votées sur le GENEPI : c'est un moyen d'orienter notre action : sur notre vision des ISP, sur notre vision de la prison (qui n'est pas unanime au sein même du GENEPI). Un débat n'est pas à limiter au pour et au contre : c'est un échange d'idées.

### **L'Atlantique présente un thème : la sexualité en prison**

Question du désir et de la frustration. Question de la santé (IST...) Question de la réinsertion sexuelle (en s'appuyant sur le livre *La guillotine du sexe*). Question des UVF.

Pistes de réflexion proposées par la salle :

-On peut s'appuyer sur les pratiques dans d'autres pays.

Il faudrait lire les deux prises de position déjà votées par le GENEPI, et la *Lettre de GENEPI* sur la sexualité.

Il faudrait s'intéresser au viol, et non pas seulement à la sexualité choisie ? Le groupe propose de s'intéresser principalement à la sexualité choisie.

On pourrait élargir le thème à la place du corps en prison ?

### **Le groupe de La Santé présente un thème : la dangerosité**

Et les évolutions législatives qui sont envisagées sur cette thématique.

Enjeux :

1978 : introduction des périodes de sûreté

1993 : introduction de la perpétuité réelle (loi Méhaignerie)

Débat sur les peines planchers, débat sur la récidive qui se focalise surtout sur celle des criminels. Ces débats ont donné lieu à des rapports inquiétants :

- Le rapport Fenech (2005): placement sous surveillance électronique mobile (PSEM).

- Le rapport Burgelin : PSEM et centres fermés de protection sociale (CFPS).

Le PSEM a été introduit dans la loi il y a un an.

Les CFPS sont remis dans le débat par le rapport Garraud, publié il y a un mois.

Ces mesures sont conçues non pas comme une peine, mais comme une mesure de sécurité après la peine.

On dit « cela existe dans d'autres pays donc c'est bien » : les CFPS ont été introduits en Allemagne en... 1933 !

Une proposition de loi a été déposée par Pasqua et ses amis pour augmenter la durée des peines de sûreté jusqu'à trente ans.

Cela concerne le GENEPI :

Cela met directement en cause le rôle de réinsertion que doit jouer la prison.

Un travail a déjà été amorcé : prise de position de 2002 « Longues peines et réinsertion » : position contre les peines de sûreté et les peines perpétuelles.

Le GENEPI ne doit pas passer à côté de ce sujet, car des évolutions graves sont en train de se jouer dans la société et dans la loi.

Vote :

108 votants  
50 sexualité  
61 évasion  
76 mineurs  
19 humanisation  
34 perception  
86 dangerosité

On retient donc la dangerosité, la sexualité, l'évasion et la justice des mineurs.

**II- Le groupe de Rennes propose d'accueillir les Assises : 31 mars-1<sup>er</sup> avril 2007**

Locaux : les Champs libres, la fac de médecine et celle de Villejean, le stade rennais : choix en fonction du nombre de génépistes présents.

Le maire souhaiterait nous accueillir à l'hôtel de ville (cocktail ou plénière d'ouverture).

Restauration : au CROUS.

Hébergement : chez les génépistes et à l'hôtel

Transports : partenariat avec la SNCF, à travailler au niveau national ; partenariat avec le métro rennais.

Budget : 58000 euros au national, plus une aide de la ville de Rennes (montant de la location des locaux).

Autres : Souhaiteraient garder les interventions de professionnels, comme l'année dernière, pour enrichir les débats.

**III- Propositions de thèmes pour le Printemps des prisons 2007**

Objectif : Il faut trouver un thème commun, pour créer une cohésion nationale, pour être repérables et identifiés (par le public pour l'ISP, par les subventionneurs pour notre financement). On pourrait avoir tous un événement commun le même jour (par exemple un concert en détention le 21 mars), on pourrait tous faire un programme et une journée d'ouverture et de clôture.

Il ne faut pas imposer le thème aux bénévoles, il faut stimuler les initiatives.

Propositions de thèmes :

- les droits civiques : en lien avec les élections présidentielles et notre campagne de sensibilisation des personnes détenues au droit de vote.
- les règles pénitentiaires européennes : traité l'année dernière au GENEPI, repris par le directeur de l'administration pénitentiaire.
- la surpopulation dans les prisons : en lien avec la campagne Trop c'est trop, et avec les nouvelles constructions d'établissements.
- la culture

Autres propositions :

- les EPM ?

Remarque : c'est peut-être trop restrictif pour sensibiliser le public à l'ensemble de la prison.

- thème axé sur le renouveau, le « printemps » : quelle prison pour demain ?

- la légitimité des longues peines (en lien avec le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort) ? C'est peut-être, là aussi, un thème trop restrictif, à inclure dans un thème plus général.

Quelle(s) prison(s) pour demain ? Le thème est voté.

Pistes :

Il faudra, à partir de ce titre, réfléchir à un texte de problématique, de présentation générale de l'événement.

Choisir une période de temps souple (11 mars – 22 avril), et une affiche non contraignante (sans indications que devraient suivre les groupes).

Chaque groupe pourrait-il organiser un événement de lancement ou de clôture, ou un événement simultané un même jour (21 mars) ?

L'idée d'un événement simultané semble la plus pertinente. Le 21 mars est difficile car proche des Assises. Idées d'événements : entrée d'un artiste en détention (peut-être compliqué à organiser ; peut-être décalé par rapport au but du Printemps des prisons, qui est de sensibiliser les gens dehors). Organiser un événement dans la rue, bien visible, pour le lancement du Printemps des prisons.

Recueillir les avis du public et en faire un compte-rendu (questionnaire, livre d'or, synthèse des débats...) : on pose au public la question « quelle prison pour demain ? ». Il faudrait élargir ce questionnement à un public plus large, moins sensibilisé (urnes dans les facs...)

Lancer un concours de dessin « imaginez la prison de demain », etc.

En résumé, créer un moyen d'expression directe du public.

La campagne doit être lancée clairement au niveau national, avec une politique de communication réelle.

Ne pas dévier la question sur « il faut de plus belles prisons », sans discuter des vraies problématiques, du sens et du rôle de la prison...

Etre attentifs à l'effet que notre Printemps des prisons dans les 15 jours précédents les élections présidentielles.